

MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ FOURNISSEURS : LES ÉCRITURES COMPTABLES, LES RÈGLES JURIDIQUES ET FISCALES

CO28

2 jours (14h) 1 410,00 €^{HT}

Objectifs

Maîtriser et pratiquer les écritures comptables liées au fonctionnement de la comptabilité fournisseurs • Comptabiliser et contrôler les factures fournisseurs et traiter la TVA sur les opérations d'achat

Profil Stagiaire(s)

Cette formation Comptabilité s'adresse aux membres des services comptables, financiers, administratifs en charge de la comptabilité fournisseurs, comptables uniques de PME

Pré-requis

Avoir suivi les stages COO1 et COO2 ou disposer de notions de comptabilité générale

Profil Animateur(s)

Cette formation Comptabilité est assurée par un expert-comptable



PROGRAMME

La place du compte fournisseurs dans la chaîne comptable

Rappel des mécanismes comptables donnant naissance aux comptes fournisseurs

La comptabilité auxiliaire : création, analyse et suivi des comptes fournisseurs

Le rôle du comptable fournisseurs dans le cycle " achats " de l'entreprise

Exercice : lettrage d'un compte

Les opérations d'achats : contrôler, ordonnancer et comptabiliser les factures

La facturation des fournisseurs, ses liens avec les services achats et logistique

Distinguer charges et immobilisations

La comptabilisation des achats de biens, de services, d'immobilisations :

- . factures, avoirs
- . spécificités des achats à l'étranger
- . rabais, remises, ristournes obtenus
- . retenue de garantie, révision de prix

Participer à la maîtrise des risques du processus achats

Exercices : différencier les charges des immobilisations - le traitement des avoirs -

Cas pratique : choix d'un compte comptable en fonction de différentes situations

Enregistrement de la TVA des factures fournisseurs

Présentation des principes de la TVA :

- . TVA déductible ou récupérable sur débits, sur encaissements
- . les acquisitions en France, dans l'UE et à l'étranger
- . les prestations de services intra-communautaires

Exercice : savoir reconnaître la déductibilité ou non de la TVA

Cas pratique : impact de la territorialité sur le traitement de la TVA

La trésorerie et la comptabilisation des règlements aux fournisseurs

Étude :

- . des différents modes de paiements
- . des escomptes obtenus
- . des différences de change

Exercice : comptabilisation des règlements selon leurs modes

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

Nos sessions

28 - 29 juin 2021 : Paris / A
Distance

22 - 23 nov. 2021 : Paris / A
Distance

MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ FOURNISSEURS : LES ÉCRITURES COMPTABLES, LES RÈGLES JURIDIQUES ET FISCALES

CO28

2 jours (14h) 1 410,00 €^{HT}

L'arrêté des comptes

Étude et comptabilisation :

- . des factures et avoirs à recevoir
- . des charges constatées d'avance
- . des écarts de conversion
- . des provisions pour risques liés au cycle achat

Analyse et justification des comptes fournisseurs

États fiscaux concernés par les comptes fournisseurs

Cas pratique : identifier les écritures à enregistrer à l'arrêté des comptes

Méthode pédagogique

Pour les formations "A distance", elles sont réalisées avec un outil de visioconférence de type Teams ou Zoom selon les cas, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

Retrouvez sur notre site internet toutes les précisions sur les sessions à distance ou les classes virtuelles.

Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

En complément

Après cette formation vous pourrez suivre :

- Comptabiliser et Déclarer la TVA : les Bases Pratiques